



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

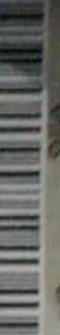
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
TRES. SAINT-ANDIOL
57 AV DAUDET LOT MISTRAU
13670 SAINT ANDIOL



1614008475 0000

M BOSVY JACQUES
657 CHE DU DEVENS
13440 CABANNES

1614008475 0000



Vos références

Numéro fiscal (C) : 12 62 095 357 474
Référence de l'avis : 18 13 5603699 40
Numéro de contrat de prélèvement : M3 13 0317903 38
RUM* FR46ZZZ005002M313031790338
Numéro de propriétaire : 018 B00393W
Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 4221 MCT7TD
M BOSVY JACQUES LEON GEORGES

PROP/INDIVIS MCT7TF
MME CANCEL JULIETTE M

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018
* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 462,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 2 190,00 €
Acomptes mensuels versés 1 728,00 €

Compte à débiter :
R76 3000 4000 4100 0005 4201 390
M OU MME BOSVY JACQUES
NPPARB CHATEAURENARD

Prochaines échéances 2018

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018 216,00 €
15 OCTOBRE 2018 216,00 €
15 NOVEMBRE 2018 30,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

En cas de modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

5 JANVIER 2019	219,00 €	17 JUIN 2019	219,00 €
5 FEVRIER 2019	219,00 €	15 JUILLET 2019	219,00 €
5 MARS 2019	219,00 €	16 AOUT 2019	219,00 €
5 AVRIL 2019	219,00 €	16 SEPTEMBRE 2019	219,00 €
5 MAI 2019	219,00 €	15 OCTOBRE 2019	219,00 €